



Avril 2022

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 198

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Renouveler les Promesses du Baptême tous les jours*Le mot de l'aumônier*

Montfort enseigne : « Avant le baptême, nous étions au diable comme ses esclaves, et le baptême nous a rendus les véritables esclaves de Jésus-Christ »¹. Et encore : « Avant le baptême, nous étions esclaves du diable ; le baptême nous a rendus esclaves de Jésus-Christ : ou il faut que les chrétiens soient esclaves du diable, ou esclaves de Jésus-Christ »². Consécration primordiale et fondamentale ! Rocher sur lequel repose toute la vie mariale : « C'est pourquoi la parfaite consécration à Jésus-Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très sainte Vierge, qui est la dévotion que j'enseigne ; ou autrement une parfaite rénovation des vœux et promesses du saint baptême »³. Et pourtant qui est fidèle aux promesses du baptême ? C'est cette infidélité qui est la cause de tous les désordres des chrétiens⁴. C'est pourquoi, l'Église fait renouveler les *Vœux du baptême* dans la *Profession de Foi*, dans la *Vigile pascale*, dans les *Missions* et des *Retraites spirituelles*.

Ces promesses, autrefois, faisaient partie des *Prières du matin*. Voici un *Livre d'heures*, composé d'après un *Mandement* du 2 mai 1701 de Louis-Antoine, cardinal de Noailles, archevêque de Paris. *Le privilège du Roi* est daté du 28 mai 1724. Le volume date donc de la moitié du XVIII^e siècle et d'avant la Révolution. Il comporte des *Exercices de piété* et les *Messes des principales fêtes de l'année*⁵.

Bien entendu, on trouve dans ce livre de piété les prières du matin et du soir⁶. Examinons celles du matin : après la prière au Saint-Esprit, *Veni Sancte Spiritus* (p. 33), on peut lire un *Acte d'adoration et de remerciement*, puis les *Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition*, ensuite un *Acte de demande pour nous et pour notre prochain*, suivi d'un *Acte d'offrande*, et, enfin, les *Promesses du baptême* qui précèdent *Pater, Ave* et *Credo*, quelques invocations complémentaires (pp. 34-40).

On lit ensuite une exhortation : « On peut faire, ici, une lecture, après laquelle on dira : "Que le Seigneur nous bénisse, qu'Il nous garde et nous préserve de tout mal, et qu'Il nous conduise à la vie éternelle. Et que les âmes de ceux qui sont morts dans la foi, reposent en paix par la Miséricorde de Dieu. Amen" ». Puis : « Il sera bon à la fin de la méditation qui suivra la prière du matin, de prévoir les différentes occasions qu'on aura dans la journée d'offenser Dieu, ou de pratiquer la vertu ; de prendre les résolutions et les mesures convenables pour éviter celles qui portent au mal, et pour être fidèles dans celles qui portent à la vertu » (p. 41). Suivent les *Commandements de Dieu*, sous forme d'*Abrégé de toute la Loi*, le *Décatalogue*, puis les *Commandements de Dieu et de l'Église, en vers* (pp. 41-43).

Il est donc clair que la prière du matin comprend : des prières, les promesses du baptême, une petite lecture spirituelle⁷, une méditation sur cette lecture, un rappel des commandements de Dieu et de l'Église et des résolutions. Tout cela fait penser au fameux *Contrat d'Alliance* du Père de Montfort.

Regardons de près les *promesses du baptême* : « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je m'attache à Vous, ô mon Dieu ; je souhaite vivre en chrétien. Je Vous renouvelle les promesses que je Vous ai faites à ma dernière confession⁸, à ma dernière communion et pendant toute ma vie. Je Vous demande la grâce de me préparer dès à présent à une nouvelle confession et une nouvelle communion, qui réparent le défaut des précédentes, et qui m'affermissent dans votre sainte grâce » (p. 35). Voilà tout ce que contiennent ces promesses.

Les Esclaves de Jésus et Marie n'omettront jamais de renouveler leurs *promesses du baptême*, et leur consécration à Marie telle qu'elle se trouve dans la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sageesse éternelle par les mains de Marie*. ✍

Abbé Guy Castelain+

¹ VD 68.² VD 73.³ VD 120.⁴ VD 126-130.⁵ C'est un livre de piété pour les fidèles. Dans l'exemplaire que nous avons eu en mains, la page de garde n'y est plus, mais la *Table des Temps et Fêtes mobiles* commence en l'année 1762. Il date donc d'avant la Révolution.⁶ Ces prières ressemblent en substance à celles du *Livre bleu*.⁷ On trouve, à la page 101 du livre, des *Passages de la sainte Écriture et des saints Pères, qui pourront servir de lecture et de méditations pour tous les jours du mois*. On peut lire à la fin des prières du soir, page 54 : « Il est à propos de lire, avant de se coucher, ce qui doit servir à la méditation du lendemain ».⁸ À une certaine époque, les confesseurs faisaient renouveler les *promesses du baptême*, dans l'acte de la confession, avant l'absolution.



Nécessité des Promesses du Baptême

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort enseigne que les hommes, dit saint Thomas, font vœu, au saint baptême de renoncer au diable et à ses pompes : *In baptismum vovent homines abrenuntiare diabolo et pompis ejus*. Et ce vœu, dit saint Augustin, est **le plus grand et le plus indispensable** : *Votum maximum nostrum quo vovimus nos in Christo esse mansuros* (Epis. 59 ad Paulin). C'est aussi ce que disent les Canonistes : *Principuum votum est quod baptisate facimus*. **Cependant, qui est-ce qui garde ce grand vœu ? Qui est-ce qui tient fidèlement les promesses du saint baptême ?** Presque tous les chrétiens ne faussent-ils pas la fidélité qu'ils ont promise à Jésus-Christ dans leur baptême ? D'où peut venir ce dérèglement universel, sinon l'oubli où l'on vit des promesses et des engagements du saint baptême, et de ce que presque personne ne ratifie par soi-même le contrat d'alliance qu'il a fait avec Dieu par ses parrains et marraines ! (VD 127).

Cela est si vrai que le concile de Sens, convoqué par l'ordre de Louis le Débonnaire pour remédier aux désordres des chrétiens qui étaient grands, jugea que **la principale cause de cette corruption dans les mœurs venait de l'oubli et l'ignorance où l'on vivait des engagements du saint baptême** ; et il ne trouva point de meilleur moyen de remédier à un si grand mal que de porter les chrétiens à renouveler les vœux et promesses du saint baptême (VD 128).

Le *Catéchisme du concile de Trente*, fidèle interprète des intentions de ce saint Concile, exhorte les curés à faire la même chose et à porter leurs peuples à se ressouvenir et croire qu'ils sont liés et consacrés à Notre Seigneur Jésus-Christ, comme des esclaves à leur Rédempteur et Seigneur. Voici ses paroles : *Parochus fidelem populum ad eam rationem cohortabitur ut sciat [...] aequum esse nos ipsos, non secus ac mancipia Redemptori nostro et Domino in perpetuum addicere et consecrare* (*Cat. Conc. Trid.*, pte I, c.3). (VD 129).

Or, si les Conciles, les Pères et l'expérience même nous montrent que le meilleur moyen pour remédier aux dérèglements des chrétiens est de les faire ressouvenir des obligations de leur baptême et de leur **faire renouveler les vœux** qu'ils y ont faits, n'est-il pas raisonnable qu'on le fasse présentement d'une manière parfaite par cette dévotion et consécration à Notre-Seigneur par sa sainte Mère ? Je dis d'une manière parfaite, parce qu'on se sert, pour se consacrer à Jésus-Christ, du plus parfait de tous les moyens, qui est la très sainte Vierge (VD 130).

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*)

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chap. IV. Pratiques de la parfaite dévotion (226-273)

§ I. Exercices préparatoires et consécration (227-233)

§ II. Récitation de la Petite Couronne (234-235)

§ III. Port des petites chaînes de fer (236-242)

§ IV. **Dévotion au mystère de l'Incarnation** (243-248)

§ IV. Dévotion spéciale au mystère de l'Incarnation (243-248)

Dans ce paragraphe, nous atteignons véritablement au *point culminant* de la vie mariale, telle que Montfort la désire. Et ce point est en rapport immédiat avec la troisième pratique intérieure : vivre et agir en Marie. C'est même ici, en réalité, que nous avons l'explication de ce terme mystérieux : *en Marie*.

Montfort trahit, à ce propos, ses attaches avec l'École Française et plus spécialement avec M. Olier et Saint-Sulpice. Il s'appuie même expressément sur des renseignements fournis par monsieur Tronson, ancien Supérieur du célèbre Séminaire et de toute l'Association de Saint-Sulpice. **Il cite la prière de M. Olier : Ô Jésus vivant en Marie.** Il prêche la dévotion au Verbe incarné, etc. ...

Toute la perfection chrétienne consistant à être conforme à Jésus-Christ, la meilleure parmi toutes les dévotions, sera celle qui nous conformera davantage à ce divin Modèle (VD 120). C'est pourquoi il ne faut pas chercher ailleurs qu'en Lui l'idéal parfait de la vraie dévotion à l'égard de Marie. Or, de tous les mystères de la vie de Jésus, celui qui montre le mieux sa dévotion à l'égard de Marie, c'est le mystère de l'Incarnation.

C'est en ce jour, en effet, que Jésus, le Fils de Dieu, s'est fait, pour la gloire de son Père et pour notre salut, prisonnier volontaire et esclave d'amour dans le sein de la divine Marie, et qu'Il a commencé à dépendre d'Elle en toute chose. C'est en ce jour aussi qu'Il a élevé Marie à la plus haute dignité possible : la Maternité divine (VD 243). **Aussi le mystère de l'Incarnation sera-t-il en spéciale vénération auprès des esclaves d'amour et la fête du 25 mars sera-t-elle la fête principale de cette dévo-**

tion. Car Montfort veut que tous les prédestinés se considèrent comme enfermés dans le sein de Marie, pour être conformes à l'image du Fils de Dieu. Là ils seront « *gardés* » contre tout ce qui pourrait compromettre leur vie divine ; « *nourris* » de la grâce sous toutes ses formes ; « *entretenus* » pour que la déperdition naturelle de leurs forces spirituelles soit continuellement réparée, et « *agrandis* » par l'augmentation de cette vie surnaturelle, « *jusqu'à ce que cette bonne Mère les enfante à la gloire après leur mort, qui est proprement le jour de leur naissance, comme l'Église appelle la mort des justes* » (VD 33).

Et telle est bien toute la portée de l'acte de consécration des esclaves d'amour. Il tend à les constituer dans une dépendance étroite et de tous les instants à l'égard de Marie, comme celle de l'enfant à l'égard de sa mère. Il tend aussi à donner à Marie un droit de propriété et de domination absolu sur ses esclaves d'amour, comme une mère sur l'enfant qu'elle porte en son sein. Cette domination de la part de Marie, et cette dépendance de notre part sont totalement conscientes et pleinement volontaires. En cela peut-être le prédestiné différera de l'enfant ordinaire.

Mais il ressemblera parfaitement à Jésus, lequel se rendait parfaitement compte de sa dépendance et se soumettait à chaque instant de son plein gré. Imitation de la vie de Jésus en Marie, reconnaissance pratique de la grandeur de la Maternité divine, telle est donc bien l'essence de l'esclavage d'amour de Jésus en Marie. En le rappelant chaque année dans une fête très solennelle, en y pensant fréquemment (spécialement trois fois par jour en récitant l'*Angelus*) par dévotion à ces mystères, on perfectionne sa vie d'esclave. On en prend de plus en plus conscience.

À suivre... ❧

Les Promesses du Baptême par les mains de Marie



Il s'ensuit (par le saint Esclavage) qu'on se consacre tout ensemble à la très sainte Vierge et à Jésus-Christ : à la très sainte Vierge comme au moyen parfait que Jésus-Christ a choisi pour s'unir à nous et nous à Lui ; et à Notre-Seigneur comme à notre dernière fin... et à notre Dieu (VD 125).

J'ai dit que cette dévotion pouvait fort bien être appelée **une parfaite rénovation des vœux ou promesses du saint baptême**. Car tout chrétien, avant son baptême, était l'esclave du démon, parce qu'il lui appartenait. Il a, dans son baptême, par sa bouche propre ou par celle de son parrain et de sa marraine, renoncé solennellement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et a pris Jésus-Christ pour son Maître et souverain Seigneur, pour dépendre de Lui en qualité d'esclave d'amour. C'est ce qu'on fait par la présente dévotion : on renonce (comme il est marqué dans la formule de consécration), au démon, au monde, au péché et à soi-même, et on se donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie. Et même on fait quelque chose de plus, car dans le baptême, on parle ordinairement par la bouche d'autrui, savoir par le parrain et la marraine, et on ne se donne à Jésus-Christ [que] par procureur ; mais, dans cette dévotion, c'est par soi-même, c'est volontairement, c'est avec connaissance de cause. Dans le saint baptême, on ne [se] donne pas à Jésus-Christ par les mains de Marie, du moins d'une manière expresse... mais, par cette dévotion, on se donne expressément à Notre-Seigneur par les mains de Marie (VD 125).

Prière O Jesu vivens in Maria



« Ô Jésus vivant et régnant en Marie, venez et vivez en nous, en votre esprit de sainteté, en la plénitude de vos dons, en la perfection de vos voies, en la vérité de vos vertus, en la communion de vos mystères. Dominez en nous sur toutes les puissances ennemies, le monde, le démon et la chair, en la vertu de votre Esprit-Saint et pour la gloire de votre Père. »

« Ainsi soit-il. »

Ref. *Œuvres complètes de saint Louis-Marie Grignon de Montfort*, Le Seuil, 1966, pp. 848-849. Livre d'or, p. 686. C'est une prière composée par le Père de Condren et complétée par M. Olier (illustration). Relire le commentaire de cette prière dans le bulletin n° 106.

Renouvellement quotidien des Promesses

« Moi, N., pécheur infidèle, je renouvelle et ratifie aujourd'hui, entre vos mains, les vœux de mon baptême : **Je renonce pour jamais à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je me donne tout entier à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, pour porter ma croix à sa suite tous les jours de ma vie, et afin que je Lui sois plus fidèle que je n'ai été jusqu'ici.** »

« Je Vous choisis aujourd'hui, en présence de toute la cour céleste, pour ma Mère et Maîtresse. Je Vous livre et consacre, **en qualité d'esclave**, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, Vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité. »

Rosaire montfortain pour tout-petits

Deuxième mystère joyeux

Je Vous offre, ô Jésus, cette dizaine en l'honneur de la Visitation, et je Vous demande la grâce de la charité.



Notre Père. [On regarde à chaque Ave]

1. Dieu-le-Saint-Esprit dans le Ciel
Je Vous salue Marie...
2. Les Anges musiciens dans le Ciel
3. L'Ange à la harpe
4. L'Ange à la mandoline
5. Le palmier et la maison
6. La Sainte Vierge saluant sa cousine
7. Jean-Baptiste purifié et caché dans sa mère
8. Élisabeth saluant la Mère de Dieu
9. La Sainte Vierge chante *Magnificat* !
10. Zacharie, l'époux d'Élisabeth (à gauche)

Gloire au Père... [Puis :]

Grâces du mystère de la *Visitation*, descendez dans mon âme et rendez-la vraiment *charitable*.
Ainsi soit-il.

Ô Marie, je veux rester pur ! (n° 6)

Ô Marie, Vous dont les discours étaient purs, dont les rares et courts entretiens respiraient la piété et excitaient la ferveur, Vous dont la principale occupation était de prier et de bénir Dieu, purifiez ma bouche et mes lèvres, afin qu'il n'en tombe jamais que des paroles chastes et édifiantes. Je déteste souverainement les conversations mondaines auxquelles j'ai pu prendre part, et désormais, dans tous mes discours, « *Ô Marie, je veux être pur !* ».

Recueil approuvé par l'évêque d'Avignon, le 4 décembre 1882.

Retraites Mariales Montfortaines 2022



- du 13 au 18 juin 2022 (Moulin)
- du 11 au 16 juillet 2022 (Trévoux)
- du 18 au 23 juillet 2022 (Bitche)
- du 8 au 13 août 2022 (Enney, en Suisse)
- du 5 au 10 décembre 2022 (Moulin)

Pour la retraite au Moulin : ☎ 02.43.98.74.63.
Pour la retraite au Trévoux : ☎ 06.38.79.52.73.
Pour la retraite à Bitche : ☎ 03.87.06.53.90.
Pour la retraite en Suisse : ☎ 0041.26.921.11.38.

Important pour les dons à la Confrérie

La *Confrérie Marie Reine des Cœurs* possède une comptabilité propre. Merci de **ne pas inclure autre chose que les dons dans les chèques ou virements qui lui sont destinés**. Les chèques pour les offrandes de messes doivent être libellés à l'ordre du prêtre.



❖ 2 992 membres au 25 mars 2022.

❖ Le samedi 2 avril 2022, la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts.

❖ **Les reçus fiscaux** sont à demander au moment du don (à l'ordre de : F.S.S.P.X - C.M.R.C.). Le reçu est valable pour l'année de la date du don.

❖ **Protection des données.** Vous recevez le *Bulletin mensuel de la Confrérie Marie Reine des Cœurs de la Tradition catholique*, parce que vous y êtes membre ou que vous avez marqué de l'intérêt pour cette œuvre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Seuls nos services ont accès à vos données qui ne seront pas transmises à des tiers. Pour être rayé de la liste d'envoi, il suffit d'en faire la demande par lettre postale (cf. adresse de la *Confrérie* en 1^{re} page).

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*. On y trouve, en particulier, tous les anciens bulletins depuis mai 2004 (n° 1), soit presque 200 bulletins.

❖ **Courriel** de l'aumônier : cmrc@fsspx.fr

❖ **IPNS. Responsable de publication** :

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.